

# PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE 2024-2025 n°1

Ecole Jean-Loup Chrétien - Le Burgaud

Date : mardi 15 octobre 2024

Présents :

Mme CAZARRE Fany (enseignante CP et directrice)	BEDEL Marie (RPE)
Mme KANTARCI Christine (enseignante CE1-CM1)	PAULIN Emilie (RPE)
Mme BEAUD Edvine (1ère Adjointe)	BLANC Clare (RPE)
Mme NADALIN Séverine (périscolaire)	

Absents excusés : Mr ESPINEIRA Raphaël (enseignant CE2-CM2), M. ZANETTI Laurent (maire), PITON Amélie (RPE suppléant) , ARNAUD Laureen (RPE suppléant) , BAYSSAC Anne-Lise (RPE suppléant)

Ecole maternelle Saint Cézert

Date : mardi 15 octobre 2024

Présents :

Mme LAGACHE Valérie (enseignante MS-GS et directrice)	
Mme ROCHETTE Françoise (enseignante PS-GS)	
Mme BERNARD Karine (élue aux affaires sociales)	
Mme RODIER Chantal (ATSEM)	
Mr OLIVEIRA SOARES Henri (Maire)	
Mme ANDRIEU (RPE titulaire)	
Mme RUZAFI (RPE Suppléant)	
Mme PARPAÏOLA (RPE Suppléant)	

Absents excusés : Mme LAYNAT Rose (ATSEM)

Désignation du secrétaire de séance : Mme LAGACHE Valérie

La séance est ouverte à 18h00

**Ordre du jour :**

<b>Présentation</b>	Tour de table et présentation de la nouvelle équipe enseignante ainsi que représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2024-2025. Rappel du rôle des représentants des parents d'élèves dont l'obligation de réserve (anonymat des questions).	
<b>Vote du PV du conseil d'école n°3 - 2022-2023</b>	Le 18 juin 2024 a eu lieu le 3 <sup>e</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024. Le Procès-verbal a été diffusé par mail aux membres du conseil d'école.	<u>Vote :</u> Le PV du 3 <sup>e</sup> CE 2023-2024 est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 15/10/2024 par 15 voix pour (15 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

<b>Vote du règlement du conseil d'école</b>	Document envoyé avant le conseil d'école pour lecture. Présentation et résumé du contenu.	<u>Vote :</u> Le règlement du CE est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 15/10/2024 par 15 voix pour ( 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).															
<b>Vote du règlement intérieur</b>	Document envoyé avant le conseil d'école pour lecture. Le règlement intérieur de l'école est basé sur le règlement type départemental.	<u>Vote :</u> Le règlement intérieur est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 15/10/2024 par 15 voix pour (15 voix pour, 0 contre, 0 abstention).															
<b>Effectifs à la rentrée 2024</b>	<p><b>Le Burgaud :</b> Effectifs à la rentrée 2024 :</p> <table border="1" data-bbox="300 685 1217 804"> <tr> <td>CP</td> <td>CE1-CM1</td> <td>CE2-CM2</td> </tr> <tr> <td>Mme CAZARRE</td> <td>Mme KANTARCI</td> <td>Mr ESPINEIRA</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>24</td> <td>27</td> </tr> </table> <p>Total : 70élèves à ce jour.</p> <p><b>Saint Cézert :</b> Effectifs à la rentrée 2024 :</p> <table border="1" data-bbox="300 965 892 1084"> <tr> <td>PS-GS</td> <td>MS-GS</td> </tr> <tr> <td>Mme ROCHETTE</td> <td>Mme LAGACHE</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>18</td> </tr> </table> <p>Total : 36élèves à ce jour.</p>		CP	CE1-CM1	CE2-CM2	Mme CAZARRE	Mme KANTARCI	Mr ESPINEIRA	19	24	27	PS-GS	MS-GS	Mme ROCHETTE	Mme LAGACHE	18	18
CP	CE1-CM1	CE2-CM2															
Mme CAZARRE	Mme KANTARCI	Mr ESPINEIRA															
19	24	27															
PS-GS	MS-GS																
Mme ROCHETTE	Mme LAGACHE																
18	18																
<b>Prévisions 2025-2026</b>	<p><b>Le Burgaud :</b> Effectifs prévisionnels 2025-2026 : 11 CP / 18 CE1 / 9 CE2 / 11 CM1 / 16 CM2 = 65 élèves.</p> <p><b>Saint Cézert :</b> Effectifs prévisionnels 2025-2026 : 11 PS / 12 MS / 13 GS</p>																
<b>Sécurité</b>	<p><b>Le Burgaud :</b> Un exercice incendie a eu lieu le 24/09/2024. L'ensemble des élèves et des personnels a été évacué en 1min15 dans le calme. Tout s'est bien déroulé. Cependant, l'alarme n'étant pas audible depuis l'extérieur, comment faire en cas de déclenchement lors des récréations, de la pause méridienne ou si une classe est en sport ?</p> <p><b>Saint Cézert :</b> - Un exercice incendie a eu lieu le 1/10/2024.</p>	<p><u>Réponse :</u></p> <p>Discussion à engager avec la mairie</p>															

	<p>L'ensemble des élèves et du personnel a été évacué en 1min38 dans le calme. Tout s'est bien déroulé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un exercice PPMS Intrusion a eu lieu le 8/10/2024.</li> <li>- Le signal n'a pas été entendu dans la classe de Mme Lagache. Elle a été avertie par l'intermédiaire de son téléphone personnel.</li> <li>- L'exercice s'est déroulé dans le calme et a duré 20 min. Un échange entre la mairie et l'école est prévu afin d'améliorer le signal. D'autre part les mallettes PPMS devront être complétées.</li> </ul>	<p>La mairie confirme son intention de réfléchir à un nouveau signal et confirme que les mallettes PPMS seront complétées.</p>
<p><b>Travaux</b></p>	<p><b><u>Travaux réalisés :</u></b></p> <p><b>Le Burgaud :</b> Nous remercions la mairie des travaux réalisés (réparation du lavabo extérieur).</p> <p><b>Saint Cézert :</b> Nous remercions la mairie des travaux réalisés.</p> <hr/> <p><b><u>Travaux en attente :</u></b></p> <p><b>Le Burgaud :</b> Installation de l'interphone. Ramassage des ballons sur le toit. Changement du panneau d'affichage. Changement des drapeaux.</p> <p><b>Saint Cézert :</b> Contrôler les grillages autour du toboggan. Rebord en bois entourant la végétation sous le dortoir n'est plus fixé. Les feuilles dans la cour pourraient-elles être ramassées. ?</p>	
<p><b>Budget Mairie</b></p>	<p><b>Le Burgaud :</b> 42 euros / enfant : soit 2940 euros Achat de matériel pédagogique : 2902,6 euros.</p> <p><b>Saint Cézert :</b> 2250 subventions coopérative 2000 fournitures et matériel pédagogique</p>	

<p><b>Bilan de la coopérative scolaire</b></p>	<p><b>Le Burgaud :</b>  Débits 2023/2024 :  - Hébergement + activités voyage : 15 900 euros  - Bus voyage : 4 400 euros  ➔ Total dépenses : 20 300 euros</p> <p>Crédits 2023/2024 :  - Participation des parents au voyage : 11 900 euros  - Subventions mairie du Burgaud : 4 500 euros  - Subvention mairie de St Cézert : 750 euros  - APE : 2 190 euros  - Photos de classe + marché de Noël : 1 040 euros  ➔ Total recettes : 20 340 euros  ➔ Participations parents 85 euros</p> <p><b>Solde au 31.08.2024 : 4 160 euros</b></p> <p><b>Saint Cézert :</b>  Solde au 1/09/2024 : 5657.30  Les participations parents pour l'année 2024/2025 : 676 euros</p>	
<p><b>Sorties, manifestations et projets</b></p>	<p><b>Le Burgaud :</b>  Liaison école-collège CADOURS : pas de nouvelle et aucune date fixée à ce jour.</p> <p>Liaison maternelle/élémentaire : Réunion entre les enseignantes des 2 écoles du RPI doit avoir lieu afin de mettre en place des projets communs aux deux écoles, y compris la liaison GS/CP</p> <p>Toutes les classes :  - Chorale  - Marché de Noël (date à fixer)  - Vide grenier de Noël  - Ateliers autour du recyclage et tri des déchets  - La sortie à Animaparc sera réitérée cette année.  - Classe découverte du 27 au 30 janvier au relais Valrance en Aveyron</p> <p>Interventions de l'infirmière scolaire :  CP/CE1 : les dents ( 9 janvier)  CE2/CM1 : le sommeil ( à prévoir)  CM2 : la puberté (à prévoir ) + GQS ( 21 novembre)</p> <p><b>Saint Cézert :</b>  - Participation au projet fête de la pomme au Burgaud  - Inscription de l'école au dispositif école au cinéma  - Marché de Noël</p>	<p>La Mairie prêtera la halle pour le marché de Noël  Projet APE :  Stand de l'école et stand de l'APE  Un conteur serait prévu  Pour le financement classe découverte :  Vide grenier un dimanche avant Noël serait idéal  L' APE pourrait aider  Les enseignants pourraient être présents  Rencontre prévue avec l'APE à la rentrée  Le périscolaire n'accompagnera pas la classe découverte</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle de Noël offert aux enfants par la coopérative scolaire, prévu le lundi 16 décembre</li> <li>- Anglais</li> <li>- Prévision d'une sortie de fin d'année au parc Australien de Carcassonne</li> <li>- Bibliothèque municipale le jeudi tous les 15j.</li> </ul>	Déménagement temporaire de la bibliothèque entre le couloir et l'ancienne mairie
<b>PROTOCOLE PHARE</b>	<p>Sur la circonscription HG26, l'équipe ressource PHARe est constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Pierre UNAL, IEN, pilote du programme</li> <li>- Florence JEAN, CPC</li> <li>- Caroline Arbouin, ERVS</li> <li>- Nathalie DEIANA, psychologue EN</li> <li>- Mmes LAUBIER et SANCHO, directrices d'écoles</li> </ul> <p>L'équipe ressource de circonscription est là pour soutenir les équipes dans la mise en place des protocoles mais ne les réalise pas. C'est un support technique.</p> <p>Ce protocole a deux phases de traitement à partir du moment où l'école recueille le témoignage (d'un parent, d'un enfant, d'un témoin) d'un fait de mal être d'un élève de l'école dans une situation d'<b>intimidation</b>. (Nous n'employons pas le terme de Harcèlement au début de la situation.)</p> <p><b>L'intimidation</b> est un phénomène de groupe qui précède le harcèlement. Les premiers faits d'intimidation sont repérés par les élèves, leurs parents ou par les adultes de l'école.</p> <p><b>Le harcèlement</b> se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.</p> <p>Lorsqu'un mal-être est repéré chez un élève, le <b>protocole</b> suivant est engagé :</p> <p>=&gt; dans un premier temps et sur une durée maximale de 15 jours : mise en place du protocole intimidation : il se base sur la méthode de la préoccupation partagée avec en parallèle, le repérage des signaux faibles (enseignants, ALAE, parents).</p> <p>=&gt; dans un second temps (à l'issue des 15j):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'intimidation : arrêt du protocole et maintien de la vigilance.</li> <li>- Lancement du protocole harcèlement s'il s'avère que l'intimidation se poursuit.</li> </ul> <p><b>La méthode de la préoccupation partagée</b> est</p>	

	<p>fondée sur une éthique plus qu'une technique avec un socle de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus de toute forme de violence,</li> <li>• Une attention à l'autre, un souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien,</li> <li>• Un respect absolu des personnes, y compris celle de l'intimidateur,</li> <li>• Discrétion, tact, délicatesse,</li> <li>• Une volonté d'instaurer une relation de confiance.</li> </ul> <p>Elle a pour but de partager avec l'un ou les enfants intimidateurs la préoccupation (perception du mal-être) des adultes envers l'élève cible. Une fois qu'ils ont reconnu le mal être de celui-ci, c'est les amener à trouver des solutions pour que cet élève aille mieux. Cela doit venir d'eux. L'important est de faire un suivi de ces entretiens pour amener un changement durable .</p>	
<b>QUESTIONS PARENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant les arbres dans la cour de récréation du Burgaud, le projet est-il annulé ? Si non, y a-t-il espoir d'en planter cet automne ou au printemps ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <p>Non il n'est pas annulé Prévu de replanter pas dans la cour de récréation pour l'instant</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il était question d'installer une ombrière dans la cour, pourrait-on savoir où en est le projet ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <p>Le projet avance Si tout va bien ce sera fait l'année prochaine</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant les menus des enfants, y a-t-il la possibilité inclure du poisson deux fois par semaine, comme recommandé ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <p>Il faut en parler avec CRM à la réunion le 3 décembre Ce sera demandé</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-il possible de mettre en place un garage à vélo sécurisé pour les enfants souhaitant venir à vélo à l'école ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <p>Oui il existe déjà Ce sera ouvert sur demande</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec la mise en place de la garderie suivant le lieu d'habitation, nous trouvons un manque de contact avec l'école de notre enfant. Serait-il possible d'avoir plus de connexions ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents peuvent faire une demande de RDV par mail, en précisant le motif.</li> <li>- Les parents du Burgaud peuvent venir chercher l'enfant de temps en temps à 16h45 afin d'échanger avec l'enseignante.</li> <li>- Des RDV parents auront lieu en février et juin.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de problème d'oubli de carte de bus ou autres surtout pour les plus petits, pouvez-vous prendre contact avec les parents pour éviter de faire reposer la pression de l'organisation du bus aux enfants ?</li> </ul>	<p>Réponse :</p> <p>MAIRIE SAINT CEZERT Ceci dépend du conseil général</p>

La séance est levée à 19h25.

Président de séance (Directrice) : Mme Cazarré Fany

Secrétaire de séance : Mme LAGACHE Valérie